L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 JUILLET 1882. 55me Année.

Buisson, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 26 JUILLET 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT

(EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an (Renferme deux feuilletons.	$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois (Renferme deux feuilletons.	75

La question égyptienne.

La question égyptienne se complique de plus en plus ; elle prend des proportions qu'elles n'avait pas tout d'abord. Arabi Pacha, qui représente les intérêts et les passions de l'Islam, voit se grouper autour de lui les musulmans qui obéissent aveuglément aux préceptes du Coran. La puissance qu'il a acquise l'enivre au point qu'il menace de déposer le Sultan en lui enlevant son titre de Kalife, titre qu'il transmettrait au Sherif de la Mecque.

Son nom va figurer parmi ceux des *saints* qui, dans le passé, ont défendu la religion du prophète et les peuples qui la professent. Déjà même, à Calcutta, au centre de l'empire indien, possession de l'Angleterre, les fidèles font pour son succès, des prières publiques. Il déclare, en outre, que, poussé dans ses derniers retranchements par les puissances chrétiennes de l'Europe, il proclamera la guerre sainte et appellera à son aide les croyants répandus sur la surface de l'Asie et de l'Afrique.

C'est ainsi que cette affaire d'Egypte qui, à son début, pouvait être réglée par une simple démonstration navale, menace de devenir une grande guerre, pour la poursuite de laquelle l'Angleterre fait d'immenses préparatifs. Ayant commencé l'attaque sans consulter les diplomates de l'Europe assemblée à Constantinople, elle à subir les conséquences d'une entrée en campagne peut-être inopportune.

Il est vrai que la France reste son alliée, mais une alliée qui trace le cercle de son action, et qui prétend ne pas aller au-delà. Pour le moment, la France a retiré du port d'Alexandrie, ses forces navales qui ont pour mission spéciale de protéger le canal de Suez, selon la déclaration de M. de Freycinet devant la commission du Sénat.

L'Angleterre reste donc seule en face d'Arabi Pacha, campé sur la route du Caire et attendant les évènements.

Une reconnaissance faite dans cette direction par un corps anglais, est restée sans résultat, le chef de l'expédition n'ayant pas osé s'engager trop avant.

L'Angleterre, dans son empressement à démontrer la puissance de ses cuirassés, n'avait pris aucune des précautions nécessaires à la protection de ses sujets enfermés dans la ville assiégée, et on sait les massacres qui ont suivi. Or, ces massacres se répètent sur plusieurs autres points. La ville du Caire, jusqu'ici innocente de ces tueries affreuses, se laisse aller au courant. On parle des plus effrayantes cruautés auxquelles sont soumis les chrétiens.

Le Khédive, placé sous la protection des Anglais, se donne le facile plaisir de destituer Arabi pacha, et d'ordonner à l'armée commandée par ce dernier, de se débander. C'est joindre le ridicule à la faiblesse. Le Khédive n'a d'autre autorité que celle qu'il doit à ses protecteurs, qui sont aussi ses maîtres.

Est-ce amour du renommée, ou Arabi Pacha est-il disposé à tout sacrifier au succès de son entreprise ? Dans une lettre qu'il adressait à M. Gladstone, quelques jours avant l'attaque de la flotte anglaise contre les forts d'Alexandrie, il menaçait de détruire les canaux et d'appeler à la guerre sainte les egyptiens, les arabes et les musulmans de l'Asie; il y déclarait, en outre, qu'il était prêt à mourir pour son pays.

Il est dans le monde des esprits qui, ayant suivi avec attention les péripéties du drame dont les bouches du Nil sont le théâtre, sont moins disposés que certaines feuilles anglaises, à condamner l'attitude d'Arabi Pacha, que M. de Freycinet, lui-même, a reconnu qu'un courant libéral, dont il fant savoir tenir compte s'est produit en Egypte, qu'il visait à l'autonomie et à l'indépendance absolue de toute cette province. Arabi serait-il le soldat de l'idée d'émancipation ? Si tel est le but qu'il poursuit, on saura a été gâté par les massacres qui ont suivi l'ouverture du feu sur Alexandrie, et qui continuent dans d'autres localités.

Il ne faut pas s'imaginer que l'Angleterre cède à une impulsion humanitaire. Règle générale: Elle n'est d'accord qu'avec son propre intérêt; l'intérêt des autres, l'intérêt humain ne la touchent pas. Son intervention a d'autres motifs, et c'est parce que le gouvernement français a appris à ses dépens cette disposition de la Grande Bretagne dans les luttes que ces deux nations ont soutenues de concert, qu'il a imposé des limites à l'action de ses forces. Ses armements qui dépassent l'objet à atteindre en Egypte, ont pour but de faire face aux éventualités qui pourraient se produire dans ses possessions du nord de l'Afrique, à la suite de la proclamation de la guerre sainte.

Le malheur de l'Egypte est d'être sur la route des Indes. Le canal, qui aurait dû faire sa fortune, est la cause de la gravité de la situation où elle se trouve. Par sa position géographique, elle est, tout naturellement, l'objet des convoitises des grandes puissances maritimes et coloniales. Un mouvement (si grave qu'il soit,) de politique intérieure, n'est pas troublé la calme de l'Europe s'il avait éclaté sur un autre point loin de cet étroit isthme qui séparait autrefois la Méditerranée de la Mer Rouge.

Et maintenant quelle sera la fin de cet imbroglio dont l'aspect change chaque jour, selon que les dépêches nous arrivent par l'intermédiaire des Anglais ou par une autre voie moins suspecte de partialité. Evidemment, l'Angleterre se bat pour garder le libre passage du canal de Suez, mais elle ne peut espérer le posséder exclusivement. Les gouvernements sont dans, avec raison, des prétentions plus ou moins avouées du cabinet anglais, et nous voyons que, comme protectrice, l'Espagne envoie aussi ses navires blindés pour revendiquer ses droits au maintien de la libre navigation du canal.

L'indécision dont le cabinet français a fait preuve dans le cours des évènements, a été démontrée par les journaux partisans d'une politique plus forte et plus décidée. Aujourd'hui, son attitude, qu'il a exposée devant les Chambres, paraît satisfaire l'opinion publique, qui ne voyait pas la France abandonner ses avantages matériels et sa supériorité morale. Deux objectifs s'offrent à elle, et ils doivent, par leur importance, fixer l'attention de ses hommes d'Etat : la frontière de l'Est, avec ses provinces perdues, et cette partie de la terre d'Afrique qu'on appelle la nouvelle France.

La convention démocrate chargée de désigner un candidat aux fonctions de représentant du premier district de la Louisiane au Congrès, se réunira le lundi, 31 juillet, à midi, à la Nlle-Orléans.

Une dépêche particulière datée de Washington, 24 du courant, annonce au *Picayune* que M. Gibson, représentant du premier district congressionnel de la Louisiane, a passé la journée de samedi à Princeston, New-Jersey, à la résidence de M. Paul Tulane, à la demande de ce dernier, qui portera sa donation à un chiffre beaucoup plus élevé afin d'ajouter à l'importance de l'établissement d'éducation publique à créer dans notre ville.

Le *Times-Democrat* nous est arrivé, hier matin, sous forme microscopique. Il est probable que c'est à l'aide de la photographie que cette reproduction si réduite du journal grand format a été obtenue. L'œil seul est impuissant à saisir les lignes à peine visibles. Le journal minuscule n'est lisible qu'à l'aide d'un microscope assez fort. Tel qu'il est, c'est un chef-d'œuvre de pureté qui indique ce qu'on peut obtenir au moyen de la photographie.

Le Sénat des Etats-Unis est saisi de deux projets de loi, dont l'un fixe à quinze au lieu de quarante-cinq pour cent la taxe qui pèse sur les machines servant à la fabrication du sucre, et l'autre enlève l'impôt qui frappe les machines employées à la manufacture du coton.

Dans le magnifique discours qu'il vient de prononcer au Sénat des Etats-Unis, l'honorable M. Jonas, qui nous y représente, a démontré, par des chiffres, aux ennemis de l'industrie sucrière de la Louisiane, que les cultivateurs et les fabricants ne retirent qu'un faible bénéfice du produit de la canne.

Il leur a prouvé qu'une des plus belles récoltes que nous ayons eues depuis plusieurs années s'est élevée à 240,000,000 de livres qui, vendues à sept sous et demi, ont rapporté $18,700,600 ; que la mélasse a donné $4,000,000 de plus—ce qui fait un total de $22,000,000. Les frais ayant atteint le chiffre de $20,000,000, les planteurs n'ont touché que $2,000,000, c'est-à-dire un intérêt de deux et demi pour cent sur le placement.

Si le Congrès sanctionnait la réduction de vingt-cinq pour cent qu'on lui demande, et qu'à la révision du tarif il votait une seconde réduction de vingt-cinq pour cent, c'en serait fait de la canne en Louisiane, et la ruine, une ruine immédiate, serait certaine.

Le parti républicain, qui se pose en champion inébranlable de la protection et, comme tel, réclame et obtient les suffrages des citoyens dans les mêmes desquels le souvenir de leurs deux illustres chefs—Clay et Webster—ne s'est jamais effacé, qui sont restés fidèles à leurs principes au milieu des vicissitudes financières et politiques—le parti républicain voudra-t-il, pour céder aux convoitises, à l'avidité insolente de spéculateurs de New York, frapper de mort une industrie qui ne peut vivre qu'à l'ombre du tarif, et, de nouveau, causer d'irréparables désastres dans notre Etat ?

Le triomphe de nos adversaires serait la confirmation de craintes que nous n'avons pas, jusqu'ici, voulu partager ; il mettrait les partisans du tarif dans l'impossibilité de répondre à ceux qui proclament que la préconisation et le maintien du système de protection signifient uniquement le bénéfice du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Le sucre de la Louisiane a plus besoin de protection que le fer de la Pennsylvanie et bien d'autres articles que nous pourrions citer ; les hommes au pouvoir le savent. Il n'y aurait pas d'habileté à feindre de l'ignorer ; il y aurait abus de majorité, injustice et partialité criantes à nous refuser ce qu'en accorde abondamment et depuis longtemps à des Etats prospères et riches.

M. Darrall, qui représente notre trôlème district congressionnel à la Chambre, ne croit pas que les ennemis de notre industrie sucrière l'emporteront au Sénat, mais s'ils réussissent à y faire adopter leur projet de loi, la Chambre le repoussera.

Un autre de nos représentants, M. Blanchard, partage l'opinion de M. Darrall.

Dépêche du sénateur Jonas au "St-Tammany Water-Works Company":

Washington, 25 juillet 1882.

Votre bill vient de passer au Sénat comme il a passé à la Chambre.

Le Lac Pontchartrain a beaucoup monté hier.

L'erreur qui s'est glissée dans le bill qui allouait deux cent cinquante mille piastres aux écoles publiques de la Nlle-Orléans, a été, hier encore, un des principaux sujets de conversation.

Le *Daily States* a reçu, hier, de Washington, une dépêche particulière qui lui annonce l'adoption, au Sénat, du bill par lequel le "St-Tammany Water Works Company" est autorisé à poser des tuyaux dans le lac Pontchartrain.

Vennor nous prédit des pluies extraordinaires et des tempêtes pour le mois d'août.

D'après les nouvelles que nous recevons du Mexique la tribu des Apaches se livre à toutes sortes de déprédations dans le district de Jalmaripa. Le colonel Lorenzo Ortiz a été blessé par les indiens dans une embuscade; bien peu de soldats ainsi qu'un certain nombre d'habitants ont été tués. On prépare contre cette tribu une expédition formidable.

Le tremblement de terre, que nous avons déjà signalé, a été terrible dans certaines villes, surtout dans celles situées au sud. A Yantepic une église s'est écroulée et a écrasé quatre personnes. Ceux qui se trouvaient dans la rue ont été renversés par la force du tremblement. Cependant, les dégats causés par ce cataclysme sont moindres qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

Des voleurs ont tué le receveur des impôts de Tacolaque et ont enlevé de sa caisse $8,000. Ils ont été pris et exécutés.

La plupart des émigrés israélites, venus de Russie, errent, sans ressources, dans les rues de New York, pourvoirie, à cause de leurs vêtements en lambeaux, par les gamins; ils demandent qu'on les ramène en Russie, où ils pourront gagner leur pain. La société israélite fait de grands efforts pour mettre ces malheureux au-dessus du besoin.

Nos remerciements à l'hon. Bayard, sénateur du Delaware, pour un exemplaire de son discours du 14 juillet sur le tarif ;

A l'hon. Roswell P. Flower, représentant de New-York, pour un exemplaire de son discours du 26 juillet.

Ces deux orateurs demandent l'abrogation des taxes que la guerre intestine a, disent-ils, rendues nécessaires, mais dont la paix démontre, depuis plusieurs années, l'inutilité et l'oppression.

Les médecins de notre ville sont unanimes à recommander l'efficacité du Malakoff Bitter comme un tonique.

Nos journaux de Paris, que nous avons reçus hier, vont jusqu'au 12 juillet.

On sait que la commission du tarif tient ses séances à Long Branch. La première a été consacrée à régler l'emploi du temps. Les séances auront lieu deux fois par jour ; celle du matin sera exclusivement consacrée à la discussion du tarif; celle du soir, à l'audition des industriels et des personnes intéressées à l'introduction de modifications dans le tarif. Un journal assure que le "free trade club," de New York, se propose de faire défendre, devant la commission, par un de ses meilleurs avocats la cause sinon du libre échange, du moins d'une réforme complète du tarif dans le sens de la liberté du commerce.

L'exode des Chinois se poursuit sans relâche dans le port de San Francisco. Trois cents Chinois pauvres ou malades, ont été embarqués à bord du "Serapis"; trois cents autres ont pris passage à bord du même navire. Soixante-quinze seulement avaient des passeports de retour. On annonce le prochain départ d'une foule d'autres Chinois. Le prix du passage est de 10 à 12 dollars.

Le juge George Batcheller, membre du tribunal international d'Egypte, se trouve actuellement à Saratoga, avec sa famille. Interrogé par le "reporter" d'un journal sur la situation de l'Egypte : "Il est impossible, a-t-il dit, de voir clair dans l'état de l'Egypte, toutes les lignes télégraphiques de l'intérieur étant en possession d'Arabi." Quant à ce dernier, il pense qu'il est le véritable représentant de l'opinion publique, et qu'il est très disposé à entrer en négociations avec l'Angleterre afin d'éviter la guerre. C'est, ajoute M. Batcheller, l'acte injustifiable de l'amiral anglais qui a forcé Arabi de prendre l'attitude offensive."

Le Pionnier de l'Assomption, du 22 juillet :

Vilaine semaine celle que nous venons de passer; il a plu tous les jours. Cela ne fait l'affaire de personne. Les routes deviennent boueuses et presqu'impraticables, et les travaux des champs, qui ne sont point encore terminés, sont impossibles avec ces pluies fréquentes. Quelques journées de beau temps seraient à désirer.

—L'eau baisse tous les jours de quelques pouces dans le bayou. Dans peu de jours il y sera au-dessous du niveau du chemin public. Personne n'a guère plus besoin qu'il se tienne à un niveau élevé. Les planteurs de riz n'ont plus besoin d'irriguer leurs champs. La récolte est mûre et bonne à être coupée.

—On télégraphie de Washington :

On dit aujourd'hui au département de la marine que le contre-amiral Nicholson, commandant la flotte américaine à Alexandrie, Egypte, a reçu pour instruction de veiller à la protection des intérêts américains sur ce point, et que s'il a pris part à la guerre au-delà de cette protection, ça été entièrement sous sa responsabilité. On n'a reçu de lui rien d'officiel depuis le jour que le bombardement a commencé, jour où il a annoncé ce-fait et a aussi accusé réception des instructions du département relatives à la protection des intérêts américains. Le département n'a pas non plus communiqué avec lui depuis cette époque. Le secrétaire Chandler refuse de dire si l'amiral Nicholson a excédé son pouvoir en aidant les Anglais à faire la paterouille dans les rues d'Alexandrie et dans certains autres actes, jusqu'à ce qu'il ait reçu un compte-rendu officiel des circonstances. Certains fonctionnaires de la marine déclarent que l'amiral Nicholson n'a nullement compromis ce pays, et qu'il n'a rien fait au-delà de ce qui était nécessaire pour la protection du consulat américain.

Opinion du *New York Times*, le plus répandu et le plus influent des organes républicains, sur le chantage électoral :

Cette circulaire, dit-il, par laquelle un chef de département reconnait implicitement que les nominations dans le service des Etats-Unis ont lieu par l'influence d'individus qui n'ont d'autre droit que leur position de parti, est scandaleuse. Le fait ainsi reconnu est en lui-même incontestable; mais il est si condamnable, si contraire aux principes d'un gouvernement représentatif, qu'il devrait au moins être considéré officiellement jusqu'à ce qu'il soit aboli. Le service civil est entretenu aux frais du peuple. La minorité aussi bien que la majorité paie l'impôt pour le soutenir, et, de plus, il serait impossible actuellement de dire où est la majorité entre les deux grands partis.... Le peuple qui paie et qui doit exiger que ceux-là soient employés qui sont capables de rendre les meilleurs services, sans acception de leurs préférences de parti.... Méconnaître cette considération pour tenir compte seulement de l'influence des politiciens d'un parti équivaut à une sorte de trahison, et la faute n'est pas atténuée par le fait que la pratique est sanctionnée de longue main par la tradition de tous les partis.

Mais le parti actuellement au pouvoir est plus coupable. Non-seulement les nominations sont faites par influences, mais encore les titulaires sont contraints, par une pression plus ou moins directe, à consacrer une partie de leur salaire à la caisse du parti.... On ne saurait imaginer un plus flagrant et plus inexcusable abus du mandat qui reçoit un parti en entrant au pouvoir, et le parti actuellement en possession apprendra à quel point sa conduite est odieuse,—s'il ne la réforme pas,—d'une manière qu'il faudra bien qu'il comprenne.

L'Echo du Mexique dit qu'il serait avantageux pour la France, autant que pour le Mexique, que des compagnies françaises entreprisent une partie des nombreux travaux qui restent à exécuter dans ce pays. Les Anglais ont au Mexique leur chemin de fer; les Américains en ont plusieurs en cours d'exécution, sans compter une foule d'autres entreprises qu'ils ont accaparées ou qu'ils ambitionnent; les Mexicains ont leurs voies ferrées, les Espagnols sont à la veille de commenditer d'importantes lignes maritimes commerciales; la France seule n'a pas le moindre rail dans le pays.

" Nous ne voulons pas croire, dit l'*Echo*, que la France se désintéresse à ce point des choses mexicaines, qu'elle ne cherche à reconquérir dans ce pays son ancienne influence. Or, cette influence, elle ne la reprendra qu'en introduisant ici ses capitaux et ses travailleurs, en apportant son concours à l'œuvre de transformation dont le Mexique est aujourd'hui le théâtre. Nous ne croyons pas non plus, d'autre part, que le Mexique soit indifférent à ses propres intérêts, qui lui commandent de ne point se livrer à un seul et de varier au contraire, le plus possible, les divers éléments qui doivent concourir à sa prospérité et à sa grandeur.

"C'est donc avec une certaine satisfaction que nous voyons se dessiner un mouvement, timide encore mais qui s'accentuera plus tard, dans le sens de l'entrée au Mexique des entreprises françaises. Une compagnie d'ingénieurs français a offert de prendre à sa charge les travaux de canalisation de la barre de Tampico. Le consul de France dans ce port a travaillé activement à ce résultat, et un journal de la localité a annoncé, ces jours derniers, que la commission dont nous parlons a dû s'embarquer le 21 juin, à Saint-Nazaire, à bord du paquebot transatlantique français.

"Un Français a entrepris, près de Matamoros, sur une vaste échelle, la fabrication de conserves de poissons et de mollusques qui abondent dans la Laguna Madre. L'idée paraît excellente, et si le succès couronne ses efforts, ainsi que nous l'espérons, ce Français trouvera des imitateurs.

"Des ingénieurs français ont été appelés au Mexique et travaillent actuellement à l'exploitation d'importantes mines argentifères, dans l'Etat de Mexico. Enfin, les journaux mexicains disent qu'une centaine d'ouvrières françaises sont en route et arriveront bientôt au Mexique pour enseigner aux gens de ce pays l'industrie productive de la soie.

"On sent déjà un certain mouvement, qui prendra plus de force avec le temps. Mais il ne faut pas s'arrêter en si beau chemin.

Nous appelons l'attention des amateurs de navets, et surtout des jardiniers, sur l'annonce que M. Fretscher, le marchand de graines bien connu, publie dans une autre colonne.

Le Malakoff Bitter grandit chaque jour dans l'opinion populaire.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

La crise ministérielle.

Paris, 20 juillet—Ce matin, à neuf heures et demie, le cabinet s'est de nouveau réuni en conseil à l'Elysée. Avant la réunion, M. Goblet avait envoyé à M. de Freycinet une lettre annonçant la démission de M. Floquet, préfet de la Seine, et le maintien de la sienne. En même temps M. Humbert, ministre de la justice, qui n'attendait que l'occasion, donnait également sa démission. Le président Grévy employa tous les arguments qu'il put trouver pour amener M. de Freycinet à retirer sa démission, mais le chef du cabinet se considérant trop profondément atteint par le vote de la chambre persista dans sa résolution.

Dans une entrevue avec le bureau de la gauche radicale, M. de Freycinet déclara qu'il ne pourrait conserver son portefeuille que si la chambre témoignait franchement sa confiance dans le ministère.

Dans l'après-midi, la situation ministérielle a fait l'objet d'une interpellation présentée par M. Sadi Carnot. M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, répondant au lieu et place du président du conseil empêché, dit que par suite du vote de la veille, M. de Freycinet avait remis au président Grévy la démission du ministère ; que M. Grévy refusait de l'accepter en se basant sur l'état des négociations extérieures dans lesquelles la France est actuellement engagée ; que le président du conseil ne connaissant pas exactement le sentiment de la chambre avait maintenu sa démission.

Après une courte discussion dans laquelle plusieurs ordres du jour furent présentés de façon à concilier les sentiments du gouvernement avec le vote de la veille, M. Gatineau montant à la tribune demanda que l'ordre du jour ne fît aucune allusion à la question soulevée la veille, afin de ne pas renouveler le démêlé. Il proposa la rédaction suivante : "La chambre, confiante dans le gouvernement, passe à l'ordre du jour," qui a été votée par 288 voix contre 105.

Ainsi s'est terminée la crise qui aura servi à montrer combien peu de cohésion existe au sein de la majorité même quand les intérêts du pays sont en jeu.

Paris, 21 juillet—M. Fisquet, préfet de la Seine et partisan convaincu du projet de rétablissement de la mairie centrale, a donné sa démission.

Voyage de M. Bright aux Etats-Unis.

Londres, 21 juillet—On dit que M. Bright profitera des vacances du parlement pour visiter l'Amérique, et il est probable qu'il prononcera des discours dans les principales villes.

L'exposition des pêcheries.

Londres 21 juillet—A la réunion du comité de l'exposition internationale des pêcheries, le prince de Galles, qui présidait, a dit qu'il constatait avec plaisir que les Etats-Unis avaient voté une somme de £10,000 (250,000 francs) pour l'affrètement d'un steamer spécial qui resterait dans la Tamise pendant toute la durée de l'exposition.

On écrit, de Tripoli, le 3 juillet, au *Journal des Débats* :

"Le contre-coup des affaires d'Egypte commence à se faire sentir ici d'une manière assez grave. On pouvait espérer il y a quelques jours que la Tripolitaine allait se calmer, que les insurgés tunisiens qui y sont cherché un refuge se soumettraient rapidement, que les Turcs se verraient forcés de renoncer à leurs excitations anti-françaises, et que tout peu à peu rentrerait dans l'ordre. Mais les nouvelles d'Egypte ont modifié profondément ces dispositions plus pacifiques. A Alexandrie, il-on chez les Arabes, on donne le signal du mouvement religieux qui va s'étendre de l'Orient à l'Occident.

"C'est le commencement de la revanche de l'Islam, trop longtemps opprimé par le christianisme. La sonde qui a coulé dans les rues d'Alexandrie n'est qu'un léger ruisseau comparé aux torrens qui vont couler en Afrique et en Asie.

"Le rôle des Turcs dans la grande agitation religieuse qui commence, et dont il est à craindre que nos possessions africaines ne soient le principal théâtre, n'est pas difficile à démêler. Ostensiblement, officiellement pour ainsi dire, le Sultan désapprouve la révolte et cherche à l'apaiser. C'est son devoir comme souverain européen. Mais, en sa qualité de Calife ou de prétendant au califat, c'est-à-dire de chef religieux de l'Islam, il l'attise au contraire de toutes les manières."

Le Comité fédéral des ouvriers socialistes français de la région de l'Est adresse aux membres des chambres syndicales, groupes d'études et cercles du parti ouvrier socialiste français, aux membres des groupements ouvriers et spécialistes, un appel faisant connaître que le prochain congrès ouvrier national, le sixième depuis l'origine, se tiendra à Saint-Etienne, le 11 septembre prochain.

L'ordre du jour comprend toutes les questions qui lui ont été légnées par le congrès de Reims : ce sont :

" 1° Questions pendantes d'organisation, délimitation des fédérations;

2° Considérants uniques et règlement du parti;

3° Ordre du jour et date du prochain congrès international qui doit avoir lieu en avril 1883, à Paris;

4° De la conquête des pouvoirs administratifs dans la commune, et politiques dans l'Etat. "

—On sait qu'une action était intentée contre le général Newton Curtis, pour avoir, à l'époque où il était agent spécial du trésor, en 1881, imposé une retenue d'appointements aux employés républicains de la douane, à titre de contribution "volontaire" aux frais de la campagne électorale. Le juge Benedict, de la cour criminelle des Etats-Unis, a rendu hier sa décision, établissant que le général Curtis avait violé la loi, le condamnant à $1,000 d'amende et ordonnant qu'il soit retenu en prison jusqu'au paiement.

Il a été fait appel à la cour suprême des Etats-Unis.

—Les passagers arrivés, le 20 juillet, à Santiago de Cuba, venant de Port-au-Prince, annoncent que le feu a détruit 83 maisons voisines de la place Marcado, dans le meilleur quartier de Port-au-Prince. Des bandits se sont livrés au pillage à la faveur de l'incendie.

Le steamer *Mexico*, de la mails royale espagnole, a amené à Santiago sept généraux haïtiens, impliqués dans la dernière révolution, qui se sont réfugiés au consulat de France.

On annonce que les consuls de France, d'Espagne et de Liberia, ont été proscrits par le président Salomon et qu'ils sont partis pour la Jamaïque à bord d'un paquebot espagnol.

—M. F. Werlein, marchand de pianos bien connu de cette ville, 135 rue du Canal, offre en vente un assortiment de superbes pianos des fabricants Chickering, Mathushek, Hardman, et autres, à des conditions faciles. La supériorité des pianos Chickering et Mathushek n'est contestée et leur vogue s'accroît tous les jours. A une solidité de construction, ils joignent une élasticité de touche et une très grande puissance de son. Le public est invité à aller admirer ce vaste assortiment d'instruments, où à se procurer un catalogue illustré renfermant la liste des prix, instruments en location ou vente pour des paiements comptants ou mensuels. Pianos et orgues accordés et réparés. On trouvera au magasin de M. Werlein des instruments de musique américains et étrangers de la plus grande variété, toute nouvelle, tout artistique, à des prix les plus réduits de la ville, en gros et au détail. M. et Mme Ella, depuis longues années rompus ce genre d'affaires, sont attachés à la maison Werlein.

Souvenir de Cham, qui on le sait, adorait les mystifications :

"Un jour, on parlait devant lui peinture de la façon la plus sérieuse, et son interlocuteur soutenait qu'à l'exemple de l'écrivain, le peintre pouvait, avec son pinceau, faire à son gré pleurer ou rire.

"—C'est tellement vrai, dit Cham d'un ton convaincu, que moi, qui vous parle, j'ai pleuré hier pendant dix minutes chez Delacroix.

"—On m'a dit, en effet, que le tableau qu'il achève est des plus émouvants.

"—Oh! ce n'est pas cela, dit froidement Cham ; c'est que, en gesticulant, il m'a fourré son pinceau dans l'œil."

La fête de "Ste Anne" étant une de celles que célèbre l'Archi-confrérie des "Mères Chrétiennes," le Président prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à la Messe qui sera dite à 7 heures, mercredi, 26 juillet.

Décédée hier matin, à 11 heures 50 minutes, après une longue et douloureuse maladie, LOUISE LLAMBIAS, veuve de HENRI J. GILDEMEESTER, âgée de 40 ans, née à la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances et ceux des familles Llambias, Gildemeester, Marquez et François, ainsi que ceux de ses beaux, frères Edgar Gelpi et F. J. Montress, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI (mercredi), à 5 heures P. M. précises.

Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure Royale et Espagne.

Inhumé, à Carrollton, Lne, lundi, 24 juillet 1882, à midi, à l'âge de 60 ans, JOHN DASBT. L'enterrement a eu lieu hier, à 5 heures de l'après-midi.

Décédée à sa résidence, Post Breaux paroisse St. Martin, lundi, 10 juillet 1882, Dame HIPPOLYTE LE BRETON, épouse du Dr N. BETOURNAY.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,

Vient de recevoir un très meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherry : de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc.

Portos de Pandemas & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en rasons.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc. etc, e'c.

AUX PLUS BAS PRIX.

Graine de Navets de la nouvelle récolte de 1882.

Reçu par le steamer Knickerbocker, de la graine de Navets de nouvelle récolte, comprenant les qualités qui sont généralement semées ici. Reçu aussi, un fort assortiment de graines de choux des qualités supérieures suivantes : Flat Dutch. Improved Drumhead. German Brunswick et French Sauerwill. J'ai aussi en magasin le plus grand assortiment de graines de légumes actuellement en ville, le tout bon à semer immédiatement et dont la majeure partie a été récoltée pour moi. A vendre en quantités au gré des acheteurs. Les commandes sont respectueusement sollicitées, et prompte réponse faite à toute communication.

RICHARD FROTSCHER.

26 juil—15f 15 et 17 rue Dauphine.

A vendre.

Attention Laitiers et propriétaires d'animaux.

200 sacs "cow peas" à 50 cts le boisseau, contant moins que le maïs, l'avoine ou le son, et tout ce qu'il y a de mieux pour nourriture de bestiaux ou de cochons.

S'adresser immédiatement à

T. C. CARLISLE & CO.,

26 juil—3f 78 rue des Magasins.

Taxes de Ville, 1882.

Département des Finances, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 25 juillet 1882.

Un délai de quelques jours doit s'écouler avant que les comptes de taxes de ville pour 1882, soient transmis entre les mains de l'agent de ville, présent être préparés et enregistrés pour procès; afin de favoriser toutes les personnes qui désireront payer leurs taxes sans frais, outre que l'intérêt secru, ce bureau restera ouvert jusqu'à 5 heures p. m., tous les jours de la semaine jusqu'à LUNDI prochain, 31 courant. Il reste encore six jours.

B. T. WALSHE,

25 juil au 31 Administrateur des Finances.

Association de Mariage

—DU—

CROISSANT,

32 RUE CARONDELET. Paiement mensuel par six mois. Venez au bureau de l'Association pour de plus amples renseignements. Dot de $500 à $2000 et $3000 sont faits, payables, à l'époque du mariage.

25 juil—1m

JOLIS ET NOUVEAUX

ETOFFES de BLANC, ETOFFES de DEUIL, LINONS IMPRIMES et MOUSSELINES, GINGHAMS français et américains, DENTELLES et BRODERIES, JUPONS et CAMISES, CORSETS CRINOLINES et FORMES, ETOFFES D'HABITATION, toile, coton et laine.

RUCHETS, COLS, COLLERETTES, RUBANS, BOUTONS, Etc, Etc.

Vente au-dessous du cours.

Rubans de fantaisie 25c. contant de 35 à 40c.

Bonnets TULLE et soie, 25c. contant de 30 à 40c.

4-4 LINONS toile 25c valant 4 2c.

PARASOLS satin brocadé $2.25 valant $3.50.

CRETONNES imprimées 25c. valant 33c.

4-4 MOUSSELINES 10c, valant 11 c.

Etc., Etc., Etc.

594 & 596...Rue Magazine...594 & 596

Les quatrième et cinquième bâtisses au-dessus de la rue St-André.

E. H. ADAMS.

23 juil—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Vieux pianos ! Vieux Pianos !

ENTIÈREMENT remis à neuf et pleinement égarantis de faire la même durée qu'un piano neuf. N'importe dans quel état vous avez un vieux piano chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par bateau-vapeur Teutonia, du Havre, un grand assortiment de pentres les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emplois, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

Dissolution de Société.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison QUEYROUZE & BOIS est dissoute d'un commun accord, à partir de cette date. A cause de l'état de santé de M. Oscar Bois, M. LÉON QUEYROUZE reste, seul, chargé de la liquidation de la société, au même local Rue Bienville, coin Decatur et Bienville.

Les journaux de la ville et de la campagne sont priés de discontinuer nos abonnements à leur expiration.

LÉON QUEYROUZE,

OSCAR BOIS.

Nouvelle-Orléans 1er juillet 1882.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier à ses amis, et au public en général l'avis qu'il est le seul représentant, ici, de la maison P. SALIN fils aîné, de Bordeaux, de qui il reçoit, par chaque navire des consignations de vin de la marque si favorablement connue "CHATEAU BELLEVUE," et qu'il vendra toujours aux conditions les plus avantageuses pour les acheteurs.

Il s'occupera aussi de ventes et achats, à commission, de toute espèce de produits du pays et de l'étranger. Sa vieille expérience de 45 années dans les affaires le met à même de pouvoir satisfaire ceux qui voudront bien l'honnorer de leur confiance.

Bureau aux BLUE STORES, coin Bienville et Decatur.

LÉON QUEYROUZE.

1er juil—1m

SPÉCIALITES

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, cous et redingottes des dernières nuances.

Costumes noirs bien finis—cous et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devante de soie de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,

84 et 86 rue du Canal.

14 mai—M D

Fromages Ananas.

Chocolat Menier.

100 Caisses de 12 Bles Champagne L. Roederer.

100	" " 24qt	do	do
25	Paniers " 12	do	do
25	" " 50qt	do	do
50	Barils Porter de Orléanes.		
500	Livres Chocolat Menier.		
10	Qts Sherry qualité supérieure.		
10	Caisses Fromages Ananas (nouveaux).		
5	" Fromages Limbourg (doz)		

En débarquement et à vendre par

A. M. & J. SOLARI,

COIN ROYALE ET DOUANE.

25 juil—2 f

LICENSES.

TOUTES les personnes qui n'ont pas payé la licence de ville de 1882 sont informées qu'il sera reçu des versements en la somme jusqu'au 26me jour de juillet 1882 inclusivement, après quelle date, des procédures judiciaires seront instituées contre tous les délinquants de ville que possible, et aucun paiement en à compte ne sera reçu après qu'il aura été renvoyé à cette mesure.

J. WARD GURLEY Jr.

Sous-avocat de la ville.

20 juil—29,22,23,25,26

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1882.—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande la dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

J. W. HINCKS,

18juil—15f Secrétaire.

AVIS—Bureaux de la Compagnie d'assurance du Peuple, de la Nouvelle Orléans.—Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1882 —L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu MARDI, 25 juillet, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux burea